



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

MONDICOURT

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19 PLUI APOUVÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

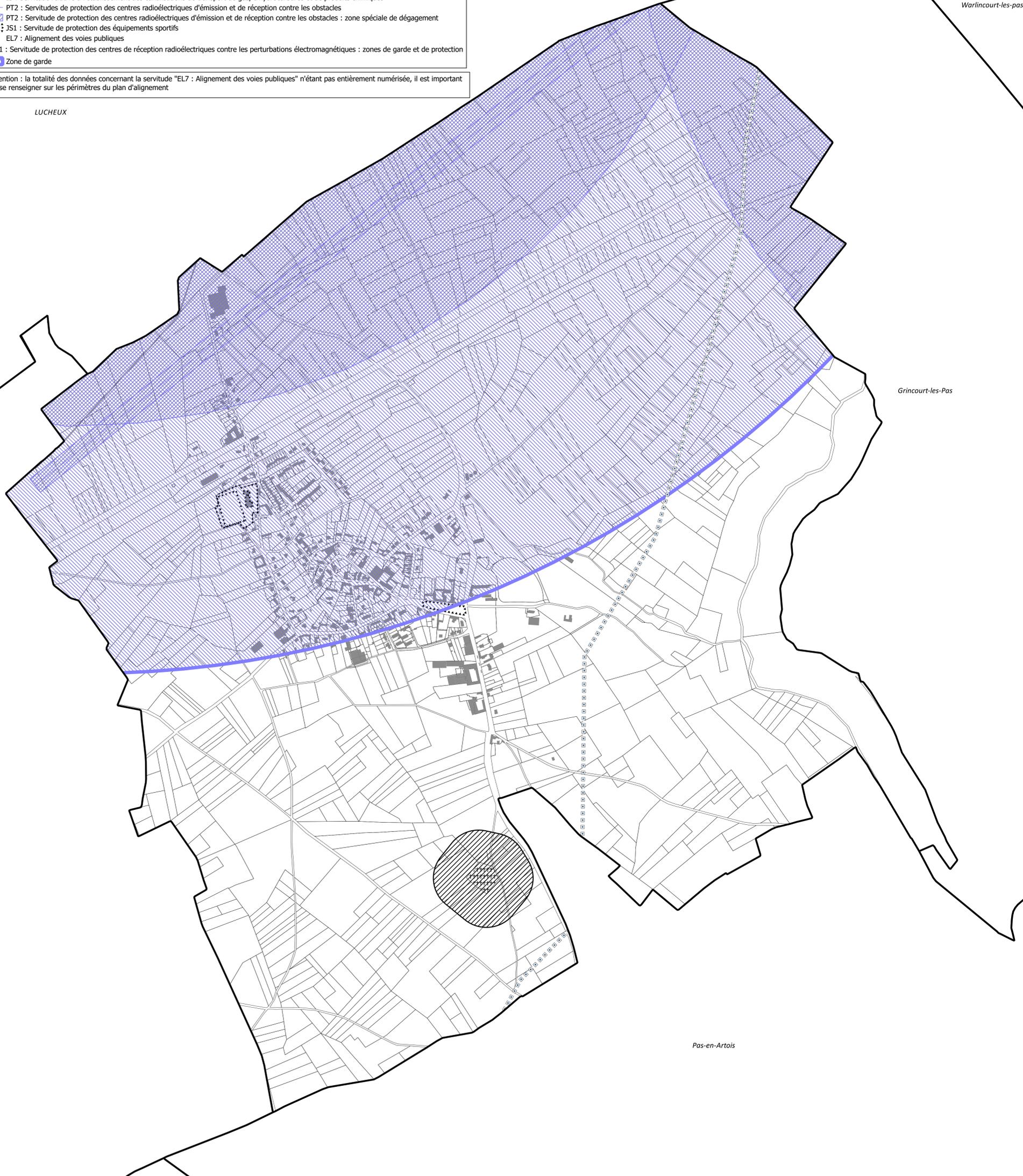
03.21.220.200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR
f t y i

Légende

- Limites communales
- INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
- INT1 : Périmètre de protection des cimetières
- I3 : Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- PT2 : Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles : zone spéciale de dégagement
- JS1 : Servitude de protection des équipements sportifs
- EL7 : Alignement des voies publiques
- PT1 : Servitude de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques : zones de garde et de protection
- Zone de garde

Attention : la totalité des données concernant la servitude "EL7 : Alignement des voies publiques" n'étant pas entièrement numérisée, il est important de se renseigner sur les périmètres du plan d'alignement

LUCHEUX



Warlincourt-les-pas

Grincourt-les-Pas

Pommerehne

Pas-en-Artois

Halloy

Famechon